



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



NON RATIFIÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le **20 novembre 2025**, à **12h00**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont :

Étaient présents les conseillères et conseillers **MANON GAUMOND, CLAIRE MAILHOT, LUCIE RIENDEAU, MARTIN LAVOIE, MATHIEU LYMBURNER (participe à distance) ET PATRICK MÉTIVIER (participe à distance).**

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse **MICHELLE CHAMPAGNE.**

Monsieur **FRANCIS DORION**, directeur général, madame **CHRISTINE CHARTIER** et Me **MARIE-PIER THERRIEN**, greffière adjointe étaient également présents.

La prochaine séance **extraordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **20 novembre 2025 à 12h00.**

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
20 NOVEMBRE 2025 À 12H00**

N.M.	1.	PÉRIODE D'INFORMATION
	1.1	Période d'information
2025-11-504	2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
	3.	PRÉSENTATION
	3.1	Aucun
N.M.	4.	PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
	5.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
	5.1	Aucun
	6.	AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
	6.1	Aucun
	7.	RÈGLEMENTS
2025-11-505	7.1	Adoption du Règlement 1174-2025 visant à abroger le Règlement 1157-2025 relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes destiné au développement économique de la Ville de Bromont
	8.	AFFAIRES COURANTES
	8.1	DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU SOUTIEN À L'ORGANISATION
	8.1.1	Aucun



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

8.2 DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIFS ET DES GRANDS PROJETS

8.2.1 Aucun

8.3 DIRECTION DU SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

8.3.1 Aucun

8.4 DIRECTION DE LA GESTION DURABLE DU TERRITOIRE

8.4.1 Aucun

8.5 DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ ET DE L'EXPÉRIENCE CITOYENNE

8.5.1 Aucun

8.6 DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.6.1 Aucun

8.7 DIRECTION GÉNÉRALE

8.7.1 Aucun

9. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE

9.1 Aucun

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Aucun

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11.1 Aucun

2025-11-506 **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

N.M.

PÉRIODE D'INFORMATION

Aucune intervention.

2025-11-504

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR **MANON GAUMOND**
APPUYÉ PAR **LUCIE RIENDEAU**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 20 novembre 2025, tel que soumis.

ADOPTÉE

N.M.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Trois (3) personnes se prévalent de la première période de questions :

Madame Tatiana Contreras :

- Sur quels chiffres le conseil se base-t-il pour « donner un coup de pouce » aux petites et moyennes entreprises ?

Madame Suzanne Ringuet :

- « Décision politique » : comment vous interprétez-ca ?

Monsieur Jean-René Ouellet :

- Sur quoi vous vous basez pour établir en fin de compte que les petits commerçants vont gagner un crédit de taxes ? Combien de petits commerçants vous pensez pouvoir aider avec un crédit de taxes de 10 % sur leur valeur foncière ? Combien pourront-ils économiser sur leur compte de taxes ?

2025-11-505

ADOPTION DU RÈGLEMENT 1174-2025 VISANT À ABROGER LE RÈGLEMENT 1157-2025 RELATIF AU PROGRAMME D'AIDE SOUS FORME DE CRÉDIT DE TAXES DESTINÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA VILLE DE BROMONT

ATTENDU QUE le Règlement 1157-2025 relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes destiné au développement économique de la Ville de Bromont a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance 10 mars 2025;

ATTENDU QU'un avis de motion, dépôt et présentation du présent règlement ont été donnés à la séance ordinaire du conseil municipal du 17 novembre 2025;

ATTENDU QUE le présent règlement abroge et remplace le règlement 1157-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR **LUCIE RIENDEAU**

APPUYÉ PAR ---

ET

D'adopter le Règlement 1174-2025 visant à abroger le Règlement 1157-2025 relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes destiné au développement économique de la Ville de Bromont.

LA PROPOSITION EST MISE AUX VOIX PAR LA CONSEILLÈRE CLAIRE MAILHOT.

Les conseillers expliquent les raisons motivant leur position par ordre de district.

Demande de vote sur la proposition : Êtes-vous POUR ou CONTRE l'adoption du Règlement 1174-2025 visant à abroger le Règlement 1157-2025 relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes destiné au développement économique de la Ville de Bromont ?

Proposeur sur la proposition : Lucie Riendeau



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

Appuyeur sur la proposition : Manon Gaumond

Veuillez répondre POUR ou CONTRE par ordre de district.

VOTE POUR : Manon Gaumond (District 1), Lucie Riendeau (District 3), Martin Lavoie (District 4), Patrick Métivier (District 6).

VOTE CONTRE : Claire Mailhot (District 2), Mathieu Lymburner (District 5).

À la majorité simple, les élus adoptent le Règlement 1174-2025 visant à abroger le Règlement 1157-2025 relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes destiné au développement économique de la Ville de Bromont.

ADOPTÉE

2025-11-506

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR **MATHIEU LYMBURNER**
APPUYÉ PAR **LUCIE RIENDEAU**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée, à 12h31.

ADOPTÉE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

MICHELLE CHAMPAGNE, MAIRESSE

MARIE-PIER THERRIEN, GREFFIÈRE ADJOINTE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 8 décembre 2025.

MICHELLE CHAMPAGNE, MAIRESSE

MARIE-PIER THERRIEN, GREFFIÈRE ADJOINTE